

**Point à l'ordre du jour : Protection et gestion des incidents****Résumé**

Ceci est le rapport annuel de gestion des incidents de l'IPPF dans lequel on trouvera des données, des analyses et des commentaires sur la gestion des incidents par l'IPPF en 2022. Nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer la façon dont la Fédération répond aux signalements sur *SafeReport*, notre service de signalement indépendant et confidentiel /système de gestion des incidents. Six types de problèmes différents peuvent être signalés à IPPF *SafeReport* :

- |  |  |
|--|--|
| <b>1. Egalité, diversité et inclusion</b>                  | <b>4. Sûreté et sécurité</b>                         |
| <b>2. Questions liées à l'emploi et au lieu de travail</b> | <b>5. Protection</b>                                 |
| <b>3. Malversations financières</b>                        | <b>6. Prestation d'infos/services aux client-e-s</b> |

Tout au long de ce rapport, les termes - cas, problème, signalement, dossier - sont utilisés de manière interchangeable. Ces termes se rapportent aux cas qui ont été rapportés sur *SafeReport* et qui peuvent être - des préoccupations, des problèmes, des griefs, des allégations ou des plaintes. Les données cumulées font référence aux signalements soumis sur *IPPF SafeReport* depuis sa mise en œuvre en décembre 2019, jusqu'au 31 décembre 2022.

**Principales réalisations - 2022**

1. Au 31 décembre 2021, 35 dossiers en souffrance restaient ouverts. À la fin de 2022, ce nombre était réduit à sept dossiers ouverts, permettant de clôturer 80 % des dossiers en souffrance en 2022.
2. **Plan de remédiation de l'audit** : 80% des mesures correctives soulevées dans le rapport d'audit terminées.
3. **Mise en place de la politique, du processus et de la procédure concernant les incidents graves ou à signaler** : systématisation d'une intensification interne efficace et conforme et d'un rapport externe aux donateurs et aux régulateurs

**SOMMAIRE****PAGE**

Introduction/Synthèse	Page de couverture & page 2
1) Synthèse des données l'année 2022 et cumulées	1
2) Activités et initiatives d'amélioration	3
3) Enseignements tirés	5
4) Conclusion	4
5) Priorités clefs pour 2023	4
6) Données de gestion des incidents - détails	4

**SIGLES**

ACR	Région des Amériques et des Caraïbes	EN	Réseau européen
RA	Région Afrique	ESEAOR	Asie de l'Est et du Sud-est et Océanie
AWR	Région du Monde arabe	CGI	Coordinateur-riche des incidents
CA	Conseil d'administration	GI	Gestion des incidents
C-FAR	Comité d'audit, des finances et des risques	AM/M Assoc/PC	Associations membres /associées Membres / Partenaires de collaboration

**Action requise**

- Le Comité d'examiner et de prendre notre du rapport.

## Rapport annuel de gestion des incidents 2022

Ceci est le rapport annuel de gestion des incidents de l'IPPF dans lequel on trouvera des données, des analyses et des commentaires sur la gestion des incidents par l'IPPF en 2022. Les principales réalisations sont notées à la page de couverture.

### 1. Synthèse des données l'année 2022 et cumulées

Année 1 jan au 31 déc 2022				Cumul 1 jan 2019 au 31 déc 2022			
82 nouveaux cas	77% liés aux AM	23% liés au Secrétariat	79 dossiers fermés	282 signalements reçus		244 (86%) Dossiers fermés	
49 signalements liés à l'emploi et au lieu de travail	17 signalements liés aux malversations financières	30% des nouveaux signalements émanent de la région du monde arabe		44% liés au Secrétariat	56% liés aux AM	23 signalements de protection	87% dossiers de protection clos
5 signalements de protection	7 dossiers de protection clos	80% des dossiers en souffrance datant de 2020 et 2021 clos		70 nouveaux signalements en moyenne reçus chaque année		60 dossiers en moyenne clos chaque année	

**a) signalements reçus en 2022 :** entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2022, un total de 82 nouveaux signalements ont été effectués sur IPPF *SafeReport*, 77% concernant les AM et 23% le Secrétariat. Le plus grand nombre émane de la Région du monde arabe, soit 30% de tous les signalements en 2022. Les 70% restants proviennent des cinq autres régions, du bureau de Londres et de deux programmes hébergés - voir les tableaux 1 & 2 ci-dessous.

**b) cumul des nouveaux dossiers :** à la fin de 2022, un total de 282 cas avait été signalé, 56% concernant les AM, 42% les bureaux du Secrétariat et cinq nos deux programmes hébergés - SheDecides et le Safe Abortion Action Fund (SAAF). Cinq sont des cas de protection (2% des nouveaux cas 2022 et 8% du total) - **voir les tableaux 1 et 2 ci-dessous.**

**c) dossiers clos en 2022 :** un nombre impressionnant de 79 dossiers a été clôturé en 2022, soit 51 ouverts en 2022, et 28 datant des années précédentes – 21 (75%) de 2021 et 7 (25%) de 2020 ; **voir le tableau 4 ci-dessous.**

**d) cumul des dossiers clos :** à la fin de l'année 2022, 244 (86%) des signalements avaient été conclus et clôturés - **voir le tableau 4 ci-dessous.**

**e) dossiers ouverts au 31 décembre :** 38 dossiers au total sont toujours ouverts, dont 4 (10 %) signalés en 2020, 3 (8%) en 2021 et 31 (82 %) en 2022 - **voir le tableau 7 ci-dessous.**

**f) les trois premiers types de problèmes (PTP) :** Les Questions relatives à l'emploi et au lieu de travail (57 %) et les Malversations financières (26 %) représentant collectivement 83 % des signalements. Le troisième type de problème le plus courant est la protection, avec 8 % des cas. Les 9 % restants concernent : l'égalité, la diversité et l'inclusion – 6% ; l'information et la prestation de services – 2% ; et enfin la sûreté et la sécurité – 1%. **Voir le tableau 3 ci-dessous.**

### 2. Activités et initiatives d'amélioration

**Malversations financières :** c'est l'un de nos domaines à haut risque et la Directrice, Risques et Assurance (nommée au T4 2021) a mis en œuvre des initiatives visant à améliorer la supervision, la gestion et l'avancée des dossiers, y compris leur conclusion et la clôture, notamment :

- augmentation de la contribution des experts et surveillance des dossiers ;
- organisation de réunions hebdomadaires régionales avec les coordonnateur-riche-s d'incidents et les responsables de l'URSI (*RURI en anglais*) afin de discuter de l'avancée des dossiers de malversations et de

fournir des conseils et des directives – les régions étant classées par ordre de priorité en fonction des risques ;

- un cours en ligne a été chargé sur *Academy*, la nouvelle plateforme de formation du Secrétariat : Comprendre la criminalité financière et prévenir les pratiques criminelles.

Ces initiatives ont eu un impact positif tangible sur la manière dont nous répondons aux allégations de malversations financières. Lorsque de telles allégations sont corroborées par des audits et des enquêtes, des mesures proportionnées sont prises au cas par cas. Dans les cas liés aux opérations du Secrétariat, cela a conduit à une action disciplinaire ou à un licenciement. En ce qui concerne les AM, des sanctions appropriées sont étudiées puis mises en œuvre.

**b) Performance** : la performance de la gestion des incidents s'est améliorée en 2022, comme en témoignent la baisse de 80% des dossiers en retard, la surveillance accrue des cas de malversations financières et, dans la plupart des régions, l'amélioration de la gestion des dossiers, généralement en ce qui concerne les délais et process.

Cependant, deux régions font figure d'exception en matière d'amélioration des performances : ACR et AWR. L'équipe de la région Amérique & Caraïbes est plus petite et a été affectée par la rotation de son personnel, ce qui a limité son action.

La progression et les mises à jour des dossiers de la région du Monde arabe ont été examinées par la Responsable de la protection et la DR afin de s'assurer que les points relais comprennent mieux leurs responsabilités et leurs cahiers des charges. Cela a permis d'améliorer la situation au T4 et de fixer la norme à maintenir pour 2023.

Lorsque la performance s'améliore dans un des bureaux, quel qu'il soit, cela tient à une série d'initiatives visant à ancrer plus profondément la compréhension et la prise en charge par les coordinateur-riche-s d'incidents (CI) de leurs responsabilités en matière de gestion d'incidents, notamment :

- des contrôles réguliers des dossiers
- une formation de remise à niveau pour le personnel qui en a besoin ;
- remontée de dossiers vers le responsable hiérarchique et, si nécessaire, vers un membre de l'équipe de direction, lorsque les notifications de demande de prise de mesure sont ignorées ;
- un test d'une permanence virtuelle de la gestion des incidents ;
- davantage de ressources et de soutien disponibles grâce au pôle Protection/Gestion des incidents.

**c) Revue annuelle de *SafeReport*** : après avoir discuté avec les CI des changements qu'il-elle-s souhaiteraient voir apportés à *SafeReport*, nous avons procédé à une révision complète et travaillé avec le fournisseur (Navex) pour mettre en œuvre les mises à jour de la plate-forme.

**d) Culture de reporting** : le rapport annuel de gestion des incidents de 2021 faisait état de ce que certains membres du Secrétariat avaient une perception négative de notre volonté à traiter des signalements communiqués. Un rapport régulier a été intégré aux assemblées du personnel du Secrétariat afin d'attirer l'attention sur les progrès réalisés et de renforcer la visibilité et la confiance dans le processus. Il sera utile d'inclure des questions spécifiques à ce sujet dans toute enquête d'opinion auprès du personnel, afin que nous puissions évaluer cet aspect à la fois qualitativement et quantitativement.

### 3. Enseignements tirés

**a) Enseignements tirés** : comme prévu, en décembre 2022, un rapport a été extrait de *SafeReport* sur les enseignements tirés de chaque dossier avant clôture. On espérait que cet extrait fournirait des données utiles sur les changements, les améliorations et les informations de gestion.

Cependant, ce rapport n'a pas fourni la qualité d'information requise pour identifier les tendances et ce domaine reste donc à développer.

**b) Surveillance du travail sur les dossiers** : les preuves d'améliorations obtenues grâce à la supervision des dossiers de malversations financières par des experts seront intégrées aux méthodes de travail sur la gestion des incidents. Cela sera pris en compte dans les propositions de réalignement visant à obtenir les mêmes améliorations pour tous les types de problèmes.

**c) Enquêtes** : en passant en revue le travail réalisé sur les dossiers tout au long de l'année, il est devenu apparent que les résultats sont directement liés à la qualité du cahier des charges convenu pour les enquêtes et audits.

#### 4. Conclusion

À la fin de l'année 2022, la fonction de gestion de l'information est désormais intégrée et perçue comme étant pertinente et fondée sur les meilleures pratiques. Les dossiers progressent plus rapidement, les résultats sont plus nuancés et les actions de suivi sont plus cohérentes.

La réduction de 80 % de l'élimination des dossiers en retard sert à protéger l'IPPF tant sur le plan de la réputation que sur le plan financier.

#### 5. Priorités clefs pour 2023

- **Production d'opportunités de développement et d'apprentissage grâce aux enseignements** : mieux identifier les enseignements tirés du travail sur les signalements sur *SafeReport*.
- **Mettre en place les responsabilités affectées en matière de gestion des incidents au sein de la nouvelle structure du Secrétariat** : veiller à ce que les améliorations que nous avons obtenues en matière de gestion des incidents et de conformité soient maintenues.
- **Trouver des ressources afin d'améliorer les enquêtes** : tirer les leçons du travail entrepris en 2022 et augmenter un ensemble standardisé de modèles pouvant être adaptés en fonction des facteurs de juridiction.
- **Développer un cadre d'enquêteurs et d'auditeurs auxquels l'IPPF peut avoir accès si nécessaire** : pour réduire les retards évitables dans la gestion des dossiers pendant les premières étapes, lorsque les experts sont chargés de mission (enquêtes et/ou audits).

#### 6. Données sur la gestion d'incidents - détails

Tableau 1 : Total global cumulé des signalements au 31 décembre 2022, par principal type de problème

PTP	Total cumulé 2022	AM/M Assoc/PC 2022	Total cumulé 2021	A/M Assoc/PC 2021
(1) Égalité, diversité inclusion	17	6 (35%) **	10	4 (40%) **
(2) Emploi et lieu de travail	161	86 (53%)	112	47 (42%)
(3) Malversations financières	72	40 (56%)	55	26 (47%)
(4) Sûreté et sécurité	4	2 (50%)	2	1 (50%)
(5) Protection*	23	18 (78%)	18	13 (72%)
(6) Prestation d'infos/services aux client-e-s	5	4 (80%)	3	3 (100%)
<b>Total</b>	<b>282</b>	<b>156 (55%)</b>	<b>200</b>	<b>94 (47%)</b>

\* discuté dans le rapport annuel de protection de 2022

\*\*Tous les chiffres entre parenthèses, par exemple, 6 (35%) du total cumulé (17 en 2022) et 4 (40%) (10 en 2021), concernent les AM/Assoc/PC.

Tableau 2 : Information sur les dossiers à l'échelon régional : Le tableau 2 ci-dessous indique le nombre de membres du personnel du Secrétariat et le nombre d'AM dans chaque Secrétariat, ainsi que le nombre de problèmes signalés reçus cumulativement au 31 décembre.

Région	Effectifs du Secrétariat	Nb d'AM	Cumulatif au 31-12-22	Signalements en 2022	Signalements en 2021	Signalements en 2020	Signalements en 2019
ACR*	12	19	11 (10) **	5 (5)	2 (1)	1 (1)	3 (3)
RA	72	39	82 (58)	16 (12)	15 (12)	31 (19)	20 (15)

AWR	19	17	100 (47)	30 (29)	13 (6)	21 (5)	36 (7)
EN	22	40	18 (12)	11 (7)	3 (2)	2 (2)	2 (1)
ESEAOR«	47	24	29 (21)	11 (7)	6 (5)	9 (6)	3 (3)
Bureau de Londres	83	0	11 (SO)	2 (0)	0 (SO)	6 (SO)	3 (SO)
SAR	30	7	20 (9)	7 (3)	3 (1)	5 (3)	5 (2)
à l'échelle mondiale	S/O***	S/O	6	0	0	4	2
Progs hébergés	S/O***	S/O	5	0	3	2	0
<b>Total</b>	<b>285</b>	<b>146</b>	<b>282 (157)</b>	<b>82 (63)</b>	<b>45 (27)</b>	<b>81 (18)</b>	<b>74 (31)</b>

\*\* Tous les chiffres entre parenthèses, par exemple, 6 (5) signifie que sur les 6 signalements, 5 concernent les AM/M Assoc/CP et 1 le Secrétariat.

\*\*\* Les effectifs des programmes hébergés et des entités mondiales sont inclus dans les chiffres de chaque bureau du Secrétariat.

**Tableau 3 : Trois premiers types de problèmes primaires**

PTP	Signalements au 31 déc 2022 (%)	Signalements au 31 déc 2021 (%)	Signalements au 31 déc 2022	Signalements au 31 déc 2019
(2) emploi et lieu de travail	161 (57%)*	115 (57.5%)	94 (61%)	40 (54%)
(3) malversations financières	72 (26%)*	54 (27%)	43 (28%)	25 (34%)
(5) protection	23 (8%)*	17 (8.5%)	12 (8%)	5 (7%)

\* Tous les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage du nombre total de 282 cas signalés

**Tableau 4 : Cumul des dossiers, nouveaux et clôturés**

Année	Total cumulé signalements reçus	Nombre de dossiers clos par année	Cumulatif des clôtures AM/M Assoc/PC	% des dossiers clos en fin d'exercice (%AM/M Assoc/PC)
2019	74	5	5 (1) *	7% (1% d'AM)
2020	155	65	70 (23)	45% (15% d'AM)
2021	200	95	165 (68)	82,5% (34% d'AM)
2022	282	79	244 (124)	87% (51% d'AM)

Tous les chiffres entre parenthèses, par exemple, 5 (1) des 5 cas clos, 1 concerne les AM/Assoc/CP et 4 le Secrétariat.

**Tableau 5 : Conclusions des dossiers clos par catégorie de résultats et par année**

Année	Conclusion des dossiers clos par exercice (signalés quelle que soit l'année)					
	Corroborés	Non corroborés	En partie corroborés	Rétracté	Pas de réponse de la part de la personne faisant le signalement	Autres
2022	87 (36%)*	89 (36%)	32 (13%)			36 (15%)
2021	64 (39%)	72 (44%)	19 (11%)	8 (5%)	2 (1%)	
2020	18 (26%)	45 (64%)	4 (6%)	3 (4%)	0	
2019	3 (60%)	2 (40%)	0	0	0	

\* Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage du nombre total d'affaires clôturées par résultat, par année.

Tableau 6 : Conclusions des problèmes les plus signalés

Conclusions des problèmes les plus signalés (par PTP et cumulativement)					
Principal type de problème	Clos le 31-12-22	Corroborés	Non corroborés	En partie corroborés	Autres
(2) Emploi et lieu de travail	142	44	54	21	23
(3) Malversations financières	57	22	23	7	5
(5) Protection	21	13	3	3	2

Tableau 7 : Dossiers ouverts au 31-12-22

Bureaux du Secrétariat	Nombre total des dossiers ouverts	Ayant trait aux AM	Ayant trait au Secrétariat
ACR	2	100%	0
RA	12	91%	8%
AWR	14	93%	7%
EN	2	100%	0
ESEAOR	4	100%	0
Bureau de Londres	0	-	0
SAR	4	25%	75%
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>85%</b>	<b>15%</b>

Tableau 8 : Nombre moyens de signalements au cours des 4 années par type et région

Région/programme hébergé Type de problème	à l'échelle mondiale	Afrique	Amériques & Caraïbes	Monde arabe	Bureau central	ESEAOR	Réseau européen	Asie du Sud	SAAF	She Decides
(1) égalité, diversité, inclusion	0	0,25	0	0,75	0,5	0,75	1,5	0	0	0,5
(2) emploi et lieu de travail	0,75	9,5	2	16,5	1,5	4,25	1,25	4,5	0	0
(3) malversations financières	0,75	7,75	0,5	6,75	0,25	0,5	0,5	0,5	0,5	0
sûreté et sécurité	0	0,5	0	0	0	0	0,25	0	0	0,25
(5) protection	0	2,25	0	1	0,5	1,75	0,25	0	0	0
Prestation d'informations et de services	0	0,25	0,25	0	0	0	0,75	0	0	0
<b>Moyenne reçue par année</b>	<b>1,45</b>	<b>20,50</b>	<b>2,75</b>	<b>24,95</b>	<b>2,25</b>	<b>7</b>	<b>4,5</b>	<b>5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,75</b>